



Dernière mise à jour le 15 décembre 2010 et 07 janvier 2011

LIGUE AQUITAINE

REGLEMENT

SPORTIF

2011



LIGUE D'AQUITAINE DE COURSE D'ORIENTATION

Droit à l'image

Tout participant quelle que soit la catégorie, par son engagement dans une course, laisse le libre droit d'utilisation de son image (sauf s'il fait part de son désaccord pour une image individuelle lors de l'inscription à la course) à des fins de promotion, de communication (articles, magazines, bulletins, résultats de course,...) par les organisateurs de la course, par toutes les instances de la FFCO (du club à la Fédération).

1. COUPE D'AQUITAINE INDIVIDUELLE

Les coupes d'Aquitaine individuelles sont attribuées chaque année aux meilleurs compétiteurs aquitains dans chaque catégorie d'âge F.F.C.O.

Toutes les courses fédérales pédestres mises au Classement National à dénomination régionale, interrégionale, nationale, Championnat de Ligue Longue Distance, Championnat de Ligue Moyenne Distance, Championnat de Ligue de Sprint couplé avec un autre Sprint se déroulant sur le territoire de la ligue d'Aquitaine, sont prises en compte pour l'attribution de la coupe.

Pour le classement, le nombre de courses retenues est égal à la moitié du nombre de courses prises en compte, arrondi au chiffre entier inférieur, + 2 (en 2011: 7 courses). Il s'effectue en fin de saison sur le nombre de points rapportés par chaque compétiteur sur les courses retenues (c'est-à-dire les 7 meilleurs résultats sur les 11 courses de l'année 2011).

L'attribution des coupes se fait selon le tableau donné en annexe 1. Si dans une catégorie, aucun compétiteur ne participe au nombre de courses retenues, la coupe n'est pas attribuée pour cette catégorie.

1.1 Principe du calcul des points :

Seuls les coureurs détenant une licence compétition dans un club aquitain sont pris en compte.

Un nombre de points est attribué à chaque coureur en fonction de sa catégorie, selon le circuit choisi.

Tout coureur ayant terminé un parcours obtient au minimum 20 points.

Toute personne en formation fédérale (quel que soit le lieu) lors d'une compétition de classement AQ inscrite au calendrier obtient des points organisateurs si elle participe à une organisation. Les points organisateurs ne sont attribués qu'en deuxième position minimum. Si plusieurs organisations sont réalisées avant la formation, les points organisateurs (formation) seront attribués normalement dans l'ordre du RS AQ points organisateurs.

Toute personne représentant la LACO, toute personne en mission LACO ou fédérale, toute personne encadrant le HNA ou les membres HNA ou des jeunes (avec le HNA - RDE) en stage, obtiennent des points organisateurs selon l'ordre du RS AQ points organisateurs (message information à faire parvenir à la commission classement).

1.1.1 Courses régionales :

Les courses régionales comportent 7 circuits de compétition et un circuit jalonné (cf. annexe 1).

A chaque catégorie est affecté un circuit de référence (cf. annexe 1). Les classes E sont comptabilisées dans leur catégorie de base.

Dans chaque circuit, le 1^{er} masculin et la 1^{ère} féminine de chaque catégorie appartenant au circuit de référence marquent 100 points, sauf cas particulier par choix de circuit supérieur (voir Choix de circuits 1.4). Les suivants marquent 1 point de moins par minute d'écart.

Les coureurs inscrits sur un circuit de niveau "inférieur" à leur circuit de référence partent avec un handicap de 30, 50 ou 70 points selon l'écart entre le circuit de référence et le circuit choisi.

Les coureurs du circuit jalonné ne marquent pas de point.

1.1.2 Courses fédérales dénommées : nationale, interrégionale, Championnats de Ligue LD, MD et Sprint (avec cumul d'un autre sprint)

Un classement aquitain est effectué à partir du résultat de ces compétitions, les points sont attribués selon le barème des courses régionales. Les classes E sont comptabilisées dans leur catégorie de base selon le cas particulier du choix de circuit supérieur (chapitre 1.4)

1.2 Points obtenus par les organisateurs :

Pour toute organisation d'une compétition comptant pour le classement de la coupe d'Aquitaine individuel, de la coupe d'Aquitaine des clubs, les organisateurs marquent au minimum 80 points ou des points selon le calcul suivant:

- pour la 1^{ère} organisation, la moyenne de leurs 2 meilleurs résultats.
 - pour la 2^{ème} organisation, la moyenne de leurs 2^{ème} et 3^{ème} meilleurs résultats.
 - pour la 3^{ème} organisation, la moyenne de leurs 3^{ème} et 4^{ème} meilleurs résultats.
- Etc...

1.3 Surclassement :

Tous les licenciés surclassés (article XI.2 RS FFCO page 25/76) marquent les points dans la catégorie de surclassement.

Le surclassé ou le club informe la commission classement.

Si l'athlète surclassé concourt dans sa catégorie d'âge, il est en sous classement.

1.4 Choix des circuits:

Tous les coureurs évoluant sur un circuit supérieur à leur catégorie de référence marquent des points dans leur catégorie de référence. Cette situation modifie le résultat de la catégorie origine sur le circuit de référence, suivant le résultat obtenu.

Le temps réalisé sur le circuit supérieur est ramené au circuit de la catégorie de référence.

Circuit X = Temps réalisé divisé par Km + (dénivelé X 10) donne TK1 (temps réalisé au Km)

Circuit référence = Temps réalisé divisé par Km + (dénivelé X 10) donne TK2

Si TK1 est supérieur à TK2, le résultat de la catégorie ne change pas, celui ou celle qui a fait le circuit supérieur à un temps ramené dans la catégorie.

Si TK1 est inférieur à TK2, le résultat de la catégorie est devancé par celui ou celle qui a fait un circuit supérieur par le temps ramené dans la catégorie.

Exemple 1:

D60 = circuit C en 1h05 et D60 circuit D de référence en 47 mn

Circuit C (D60) : 1h05 – 5 km – 120 m dénivelée donne $65 : 6,2 = 10,48$ (TK1)

Circuit D (D60) : 47 mn – 4 km – 90 m dénivelée donne $47 : 4,9 = 9,59$ (TK2)

Ramener le temps de D60 circuit C en D donne $10,48 \times 4,9 = 51$ mn

Cette dernière ne devance pas la D60 circuit de référence, elle s'intercale dans le résultat D60 circuit de référence et le calcul des points est pris sur le résultat D60 circuit de référence

Exemple 2:

D60 = circuit C en 1h05 et D60 circuit D de référence en 53 mn

Circuit C (D60) : 1h05 – 5 km – 120 m dénivelée donne $65 : 6,2 = 10,48$ (TK1)

Circuit D (D60) : 53 mn – 4 km – 90 m dénivelée donne $53 : 4,9 = 10,82$ (TK2)

Ramener le temps de D60 circuit C en D donne $10,48 \times 4,9 = 51$ mn

Cette dernière devance la D60 circuit de référence, elle se place devant le résultat D60 circuit de référence et le calcul des points est pris à partir de ce temps (soit 51 mn)

2. COUPE D'AQUITAINE DES CLUBS

Uniquement sur les courses classiques numérotées sur le calendrier LACO (en 2011 : 11 courses)

Tous les clubs participent à la coupe. Il n'y a pas de division.

Un tableau de 10 cases est constitué pour chaque club dont 4 cases sont imposées et 6 cases sont libres.

Les dix meilleurs résultats individuels de chaque course de classement sont pris en compte en commençant par les cases imposées.

Un club incomplet marque les points des cases remplies.

2.1 Tableau :

Clubs	Jeune	Féminine	Senior	Vétéran							Total
AB	100	100	100	84	100	97	94	87	72	71	905
X	100			95	98	78	51				422
Z				85	40						125

Jeune = 18 ans et moins, homme ou dame

Féminine = toutes catégories (poste non cumulable avec l'un des 3 autres postes imposés)

Senior = 19 ans et plus homme ou dame (jusqu'à 34)

Vétéran = 35 ans et plus homme ou dame

Cases blanches = toutes catégories hommes ou dames

L'exemple ci-dessus montre les différentes possibilités sur une course.

Un club remplit toutes les cases (AB), un club à 5 coureurs seulement (X) et un club à deux coureurs (Z).

2.2 Classement des clubs

Le classement se fait par l'addition des points obtenus sur toutes les courses retenues pour la Coupe d'Aquitaine des clubs.

2.3 Attribution

Les trois premiers clubs reçoivent une coupe pour l'année.

3. CHAMPIONNAT DE LIGUE DE SPRINT

Ce Championnat se déroule en une seule manche.

Il est qualificatif pour participer au Championnat de France de Sprint.

Il peut être accompagné d'une régionale moyenne distance (Annexe 3) ou d'un autre sprint (annexe 6). Dans le cas d'un autre sprint, il y a cumul des temps pour prise en compte dans la coupe AQ.

4. CHAMPIONNAT DE LIGUE MOYENNE DISTANCE

Ce Championnat se déroule en une seule manche.

Il est qualificatif pour participer au Championnat de France Moyenne Distance.

Il est au classement aquitain individuel et des clubs Annexe 4.

5. CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL LONGUE DISTANCE

Ce championnat se déroule comme le Championnat de France longue distance, si possible sur une carte neuve ou de deux ans maximum (les cartes révisées ne sont pas acceptées sauf s'il y a une interruption de compétition de plus de quatre ans).

Il est qualificatif au Championnat de France LD pour les catégories 16 18 20E et 21E (voir RS FFCO Article 3 page 51/76)

La Ligue se charge des récompenses (médailles) pour les trois premiers de chaque catégorie décernant un titre. Les organisateurs récompensent les concurrents étrangers à la ligue.

Le 1^{er} aquitain (licencié compétition) de chaque catégorie décernant un titre est déclaré "Champion de Ligue". Entre Elite et A, le titre est décerné au vainqueur selon le calcul du choix de circuit en régional.

6. CHAMPIONNAT INTERREGIONAL (en sommeil)

7. CHAMPIONNAT DE LIGUE DE RELAIS

A ce jour, il n'y a pas de Championnat de ligue de Relais. Il est substitué par le Championnat et le Challenge de Relais du S/O. (règlement spécial annexe 8).

8. CHAMPIONNAT DE LIGUE D'ORIENTATION A VTT

Ce championnat se déroule en une manche, de préférence en fin de saison. La Ligue prend à sa charge l'achat des récompenses.

Le règlement fédéral est appliqué

Les temps fédéraux doivent être pris comme des maxima absolus en régional.

9. CHALLENGE D'AQUITAINE DE COURSE D'ORIENTATION A VTT

9.1 Objectif

Faire découvrir, relancer et développer la pratique de la course d'orientation à VTT.

9.2 Principes de courses

Les concurrents doivent emprunter les routes, les chemins et les sentiers. La traversée de champs ou de propriétés entraîne une exclusion et une élimination immédiate.

9.3 Attribution du challenge d'Aquitaine de course d'orientation à VTT

Le challenge d'Aquitaine de CO à VTT est attribué chaque année aux meilleurs aquitains dans chaque catégorie d'âge donnée en annexe 2.

Le nombre de courses pris en compte pour le classement de ce challenge d'Aquitaine est égal au nombre de courses inscrites au Classement national organisées dans l'année moins une (en 2011 : 3 courses sur les quatre prévues).

9.4 Principe du calcul des points

Tous les participants marquent des points

A chaque catégorie est affecté un circuit de référence (annexe 2)

Un nombre de points est attribué à chaque coureur en fonction de sa catégorie, selon le circuit choisi.

Le vainqueur de chaque catégorie marque 100 points s'il concourt sur le circuit prévu pour sa catégorie. Les suivants décomptent 1 point par minute d'écart avec le vainqueur. Tout participant ayant franchi la ligne d'arrivée et ayant parcouru le circuit en entier, obtient un minimum de 20 points.

Les participants inscrits sur un circuit directement inférieur à leur circuit de référence partent avec un handicap de 40 points (exemple : Homme Senior circuit A = circuit de référence = 100 points, circuit B = 60 points si vainqueur).

Tout participant de référence circuit A concourant sur un circuit C obtient 20 points s'il franchit la ligne d'arrivée et s'il effectue le parcours en entier.

9.5 Points obtenus par les organisateurs

Les organisateurs marquent des points selon la moyenne des deux meilleurs résultats obtenus lors de la participation sur les courses du challenge.

9.6 Réglementation supplémentaire

Pour tout litige non détaillé dans ce règlement régional, la référence est le règlement fédéral de la CO à VTT (FFCO).

ANNEXE 1

Course Régionale Longue distance

OBJECTIFS

Les courses régionales ont pour objectifs de créer un rendez-vous régulier de tous les coureurs aquitains.

CALENDRIER

L'organisation d'une ou plusieurs courses régionales est nécessaire lorsqu'aucun autre rendez-vous (compétition interrégionale ou fédérale) n'est prévu dans le mois, sauf juillet et août.

Les contraintes du calendrier peuvent obliger à déroger à cette règle. Seul le comité directeur, sur proposition de la commission technique régionale est habilité à prendre cette décision.

LES CIRCUITS

Pour faciliter la tâche de l'organisateur, il est mis en place 7 circuits compétitions et 2 circuits initiations :

- - Circuit A : 70 mn (H35) Niveau technique 6
- - Circuit B : 60 mn (H45) Niveau technique 5/6
- - Circuit C : 50 mn (D40 environ 5 km) Niveau technique 4/5
- - Circuit D : 40 mn (H65 environ 4 km) Niveau technique 4/5
- - Circuit E : 35 mn (H14 environ 4 km) Niveau technique 3
- - Circuit F : 25 mn (H12 environ 3 km) Niveau 2 (Bases)
- - Circuit G : 20 mn (2,5 km) Niveau 1 (Fondamentaux)
- - Circuit Jalonné 1500m (ne pas dépasser si possible les 2500m de balisage)
- - Initiation court : 40 minutes marche (niveaux 1 à 3)
- - Initiation moyen : 75 minutes de marche (niveaux 1 à 3)

Nota : le niveau de difficulté mentionné par les chiffres fait référence à « la Méthode fédérale »

Les distances sont données à titre indicatif.

La dénivelée ne doit pas dépasser 4% de la distance. Pour les terrains à très forte dénivelée, 6% est un maximum.

LES CATEGORIES ET CIRCUITS

La catégorie du coureur est rattachée à un circuit de référence, sauf si le choix du circuit par le coureur se fait à sa convenance lors de l'inscription.

EXEMPLES : Un coureur H 21 peut courir aussi bien sur le circuit A ou B ou C ou D.

(Voir tableau ci-dessous pour connaître les possibilités de circuit en fonction de la catégorie).

L'accompagnement sur un circuit quel qu'il soit est possible en hors classement pour la personne accompagnée, sauf en jalonné. L'accompagnateur, s'il est également coureur, ne peut le faire qu'après avoir fait son propre circuit.

LES CARTES

Les cartes sont au format 1/15000 (si possible pour circuit A et B), 1/10000 et éventuellement 1/5000 ou 1/7500 pour les jeunes et le jalonné.

LA COUPE D'AQUITAINE

L'attribution des points au premier d'une catégorie dans un circuit se fait selon le tableau suivant :

Sur les courses régionales et le Championnat de Ligue Moyenne Distance, les classes élites et A sont regroupées pour le calcul des points.

Jalonné (aucun point)

CATEGORIES	CIRCUITS (possibles)	NIVEAUX TECHNIQUES	POINTS
H 20	A	Difficile	100
H 21	ou B	Difficile	70
H 35	ou C	Difficile	50
	ou D	Moyen/Difficile	30

H 18 H 40 H 45	D 20 D 21 D 35	B ou C ou D ou E	Difficile Difficile Moyen/Difficile Moyen	100 70 50 30
H 16 H 50 H 55	D 18 D 40 D 45	C ou D ou E ou F	Difficile Moyen/Difficile Moyen/Simple Simple	100 70 50 30
D 16 D 50 D 55 D 60 D 65	D 70 H 60 H 65 H 70	D ou E ou F ou G	Difficile Moyen/simple Simple Simple	100 70 50 30
H 14	D 14	E ou F ou G	Moyen/Simple Simple Simple	100 70 50
H 12	D 12	F ou G	Simple Simple	100 70
H 10	D 10	G	Simple	100

EXPLICATIONS

Prenons l'exemple d'un coureur **H 20**. Ce coureur a le choix de courir sur 4 circuits : A-B-C-D. S'il choisit, lors d'une course régionale, de courir sur le circuit **B**, il ne pourra marquer, ce jour là, que **70** points maximum. A la compétition suivante, il peut choisir le circuit **A** soit **100** points possible, et la course suivante le **C** soit **50** points possibles. Ceci permet au coureur de choisir son circuit en fonction de son niveau technique et de son état physique du moment, et donc gérer au mieux sa saison.

ATTRIBUTION DE LA COUPE D'AQUITAINE

La coupe d'Aquitaine est attribuée aux catégories suivantes:

DAMES: 10, 12, 14, 16, 18, 20, 21, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 et +

HOMMES: 10, 12, 14, 16, 18, 20, 21, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 et +

Il n'y a pas d'attribution classe élite (H 21E et H 21 A pour classement national donne un vainqueur coupe aquitaine H 21). Les points sont marqués sur une seule catégorie.

TARIFS

Voir la fiche récapitulative en fin de document.

ANNEXE 2

Course Orientation à VTT

CALENDRIER

Au moins une organisation doit avoir lieu dans chaque département de la ligue.

Les courses seront réparties, dans la mesure du possible, sur l'année afin d'assurer une pratique régulière de la CO à VTT par tous les temps et sur tous les types de terrain.

CARTES

Les cartes sont pour le moment définies par le responsable du challenge. L'échelle n'est pas imposée.

CIRCUITS

Trois circuits sont mis en place :

Circuit A de 01h30 à 02h00 de course, circuit physique

Circuit B de 01h15 à 01h30 de course, circuit moyennement physique

Circuit C de 01h00 environ de course, circuit court, simple (sert également à l'initiation), sans traversée de route ou de danger particulier pour les jeunes.

Pour le Championnat de Ligue O.VTT, le RS fédéral est appliqué.

CATEGORIES ET CIRCUITS

La catégorie est rattachée à un circuit de référence

Tout participant choisit le circuit à sa convenance lors de l'inscription.

Pour le Championnat de Ligue O.VTT, le RS fédéral est appliqué.

POINTS POUR LE CHALLENGE D'AQUITAINE DE CO A VTT

L'attribution des points au premier d'une catégorie dans un circuit de référence se fait selon le tableau suivant :

Circuits	Catégories	Points au vainqueur
A	H 20 – H 21 – H 35 – H 40 – H 45 – D 21	100
B	D 18 – D 20 – D 35 – D 40 – D 45 H 16 – H 18 – H 50 – H 55	100
C	D 12 – D 14 – D 16 – H 12 – H 14 D 50 – D 55 – D 60 – H 60 – H 65	100

Pour le Championnat de Ligue O.VTT, les points sont attribués selon les circuits / catégories de référence au RS fédéral.

ATTRIBUTION DU CHALLENGE DE CO A VTT

Le challenge est attribué au meilleur coureur de chaque catégorie définie ci dessus à condition d'effectuer le minimum de courses requises pour le challenge. Ainsi, une ou plusieurs catégories peuvent ne pas être récompensées.

Pour 2011 = 4 courses au calendrier, 3 meilleures courses requises pour l'attribution du challenge. En cas d'égalité de points, le challenge est attribué à celui (ou celle) qui remporte le plus de courses ou qui effectue une meilleure place sur les courses suivantes. En cas de parfaite égalité, le challenge est attribué au plus jeune jusqu'à la catégorie 21 et au plus vieux à partir de la catégorie 35.

CAHIER DES CHARGES DES CO A VTT

1 - POSTES DE CONTROLE

Les postes de contrôle doivent comporter une pince, le N° de code et une toile. Le système SportIdent doit être utilisé en priorité. Le carton de contrôle peut être utilisé pour faciliter l'accès des participants non licenciés ou pour l'initiation.

2 - CARTES

Pour simplifier l'organisation, la carte peut être distribuée au concurrent pour recopier son circuit et inscrire son nom au dos de celle-ci. Puis elle est remise au responsable du départ qui la redonne à H – 1 minute du départ du concurrent.

3 - MOYEN DE CONTROLE

Le carton de contrôle ou le doigt électronique doivent être attachés au VTT par un zip ou un lien difficilement démontable afin de ne pas séparer le moyen de contrôle du VTT au moment du poinçonnage aux postes de contrôle.

4 - RAVITAILLEMENT

Il n'y a pas d'eau sur les circuits, les participants sont en autonomie complète.

Néanmoins de l'eau est mise à disposition à l'arrivée.

5 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font à l'avance pour les licenciés ou sur lieu de course pour les non licenciés, en fonction des cartes disponibles.

6 - CHRONOMETRAGE

Les temps relevés au chronomètre sont portés sur le carton de contrôle.

Directement sur ordinateur, SportIdent, enregistre les temps. Une fiche résultat individuel peut être donnée aux concurrents.

7 - RESULTATS

Les résultats sont affichés en cours et à l'issue de la course.

Les cartons de contrôle servent aux résultats par un affichage direct dans chaque circuit.

Chaque organisateur diffuse l'état complet des résultats dans les 24 heures au responsable du site de la LACO et au responsable du Challenge CO à VTT (voir organigramme LACO dans administration).

8 - RECOMPENSES

Chaque organisateur est libre de remettre ou de ne pas remettre des récompenses aux concurrents. Toutefois, un lot au premier de chaque circuit semble le minimum.

9 - TARIFS

Voir la fiche récapitulative en fin de document.

10 - SECURITE

La pratique de la course d'orientation en VTT est plus à risque que la pratique pédestre (circulation sur route ou corporel).

Il est conseillé aux organisateurs de s'encadrer de personnes qualifiées pour apporter les gestes de premiers secours et de se munir d'une trousse de première urgence.

Il est souhaitable de mettre en place à mi-distance une personne avec un téléphone (en relais avec l'organisation) pour permettre aux vététistes de signaler un appel au secours. Un marquage spécial doit figurer sur la carte.

ANNEXE 3

Championnat de Ligue de Sprint

Ce championnat se déroule selon le RS fédéral en une seule manche.

Il est qualificatif pour participer au CF Sprint (3 jeunes H et 3 jeunes D (catégories 14-18) + 4+X H et 4+Y D (catégorie 20 et + - X et Y sont des chiffres supplémentaires fixés chaque année par la FFCO en fonction des

résultats au CN au 31/12 de l'année précédente) selon le critère de qualification de ne pas dépasser 150% du temps du vainqueur). Si un organisateur participe au CF de l'année antérieure, le nombre de qualifiés diminue (qualification d'office pour un homme et une femme seulement).

1. Temps de course

Entre 12 et 15 minutes (pour les meilleurs AQ)

2. Circuits

SJD : D14 à 18	Niveau 3/4
SJH: H14 à 18	Niveau 3/4
SD : D 20 et +	Niveau 5/6
SH : H 20 et +	Niveau 5/6
Open : Open	Niveau 2/3

3. Départ (aménagement d'une zone de quarantaine, plus d'entrée au minimum 5 min avant le premier départ)

Toutes les minutes

Les horaires ne sont pas libres. C'est l'organisateur qui est responsable de l'ordre des départs.

Il veille à ce que les coureurs d'un même club soient espacés de 2 minutes.

Le panachage des catégories est autorisé.

4. Cartes

Circuits + définitions
Echelle 5.000 ou 4.000

5. Récompenses

Le premier jeune H et D (14-18) et le premier H et D (20 et+) sont déclarés Champion d'Aquitaine de CO Sprint.

Le premier jeune H et D (14-18) et les trois premiers H et D (20 et +) sont à charge de la Ligue.

L'organisateur est libre des autres récompenses.

6. Tarif

Voir la fiche récapitulative en fin de document.

*** Lorsque le Championnat de Ligue de Sprint est couplé avec un autre Sprint pour compter à la coupe d'Aquitaine par cumul des temps, il est possible de choisir un circuit inférieur à sa catégorie (pas de participation à la qualification). Il n'est pas possible de cumuler un circuit de référence et un choix de circuit.

ANNEXE 4

Championnat de Ligue Moyenne Distance

Cette épreuve se déroule en une seule manche.

Il est qualificatif pour participer au CFMD pédestre (3 jeunes H et D (catégories 16-18) et 4+X H et 4+Y D (catégories 20 et+ - X et Y sont des chiffres supplémentaires fixés par la FFCO en fonction des résultats CN au 31/12 de l'année précédente) selon le critère de qualification de ne pas dépasser 180% du temps du vainqueur.

Il est au classement aquitain coupe individuelle et club (pas d'attribution de titre par catégorie). Le calcul des points est identique à une régionale LD par catégories. Il est possible de choisir un circuit plus court. Ce choix se traduit par un ou plusieurs sous classements.

Il n'y a pas de qualification d'office des organisateurs.

1. Temps de course (pour les meilleurs AQ):

30 – 35 minutes catégories 20 et+

20 – 25 minutes catégories 16-18

20 minutes pour les jeunes 14 et-

2. Circuits:

JD – JH – DAME – HOMME - Jeunes - jalonné

3. Catégories/ circuit/temps/difficulté :

D16-18 JD 20/25mn 4/5

H16-18 JH 20/25mn 4/5

D20 et+ DAME 30/35mn 5/6

H20 et+ HOMME 30/35mn 5/6

HD14 et- Jeunes 20mn 1/2

A partir de 60 et +, il est conseillé de choisir un circuit plus court (n'entraîne pas de sous classement si toute la catégorie est immédiatement en dessous – Exemple : H70 HOMME courent tous sur le circuit DAME ou D60 DAME courent toutes sur le circuit JH)

4. Départ:

Toutes les deux minutes.

Les horaires de départ ne sont pas libres. C'est l'organisateur qui est responsable de l'ordre des départs. Il veille à ce que les coureurs d'un même club soient espacés de 4 minutes. Il regroupe dans un créneau horaire les catégories H 16-18 et D 16-18. Le panachage des catégories est autorisé.

5. Cartes:

Les cartes comportent le circuit et si possible les définitions. Elles sont au format 1/10.000. Possibilité d'employer le format 1/5000 ou 1/7500 pour le circuit jeune et jalonné.

6. Déroulement:

La prise de carte se fait au top départ pour toutes les catégories.

7. Récompenses:

A charge de la Ligue, les trois premiers H et D et le premier jeune H et D (catégories 16-18). Le premier H et la première D et le premier jeune H et D (catégories 16-18) ont le titre de Champion de Ligue d'Aquitaine de CO Moyenne Distance.

A charge pour l'organisateur, de récompenser les jeunes (H et D 14 et-) et choix libre pour les autres catégories.

8. Tarifs:

Voir la fiche récapitulative en fin de document.

ANNEXE 5

Régionale Moyenne Distance

Cette compétition se déroule en une seule manche

Le calcul des points coupe Aquitaine est identique à une régionale longue distance par catégories.

1. Temps de course

Voir ci-dessous (3.)

2. Circuits

A B C D E F G Jalonné IC IM

3. Catégories / Circuits / Temps / Difficultés

A	H20 21 35	35'	6
B	D20 21 35 H18 40 45	30'	5/6
C	H16 50 55 D18 40 45	25'	4/5
D	D16 50 55 60 et + H60 et +	20'	4/5
E	D14 H14	15'	3
F	D12 H12	15'	2
G	D10 H10	15'	1
Jalonné		15'	
IC		30' marche 1 à 3	
IM		50' marche 1 à 3	

4. Départ:

Toutes les deux minutes.

Les horaires de départ sont libres. Les coureurs d'un même club sont espacés au minimum de 4 minutes. Le panachage des catégories est autorisé.

5. Cartes:

Les cartes comportent le circuit et si possible les définitions. Elles sont au format 1/10.000. Possibilité 1/5000 ou 1/7500 pour les petites catégories (14 et moins)

6. Déroulement:

La prise de carte se fait au top départ pour toutes les catégories.

7. Récompenses:

Libre à l'organisateur de récompenser les catégories ou les premières places des circuits.

Tarifs : identique à une régionale hors CN.
voir la fiche récapitulative en fin de document

ANNEXE 6

Régionale Sprint

Le sprint se déroule comme le Championnat de Ligue de Sprint, même carte, même nombre de circuits.

Il est possible de choisir pour les vétérans un circuit inférieur à sa catégorie. (exemple: H60 sur circuit SD, SJH – D40 sur circuit SJD).

Attention, si le Sprint est cumulé avec le Championnat de Ligue de Sprint pour la coupe Aquitaine, le choix de circuit inférieur doit se faire pour les deux sprints.

Commission Technique Janvier 2011

Tarifs : voir la fiche récapitulative en fin de document.

ANNEXE 7

Interrégionale

Cette compétition s'organise comme le Championnat de France Longue Distance (article 3.4 page 52 et 53/76 RS FFCO)

Tarifs : voir la fiche récapitulative en fin de document

ANNEXE 8

Championnat du Sud-Ouest de Relais

REGLEMENT SPECIAL

Championnat et Challenge du Sud Ouest des clubs.

Ces deux épreuves se déroulent en même temps. Seul le Championnat du Sud Ouest des clubs décerne un titre de Champion du Sud Ouest des clubs.

Le but est de faire concourir les clubs entre eux sous forme de relais.

Le cahier des charges est celui de la FFCO.

1 Championnat du Sud Ouest des clubs.

1.1 Le Championnat du Sud Ouest des clubs est destiné à récompenser l'équipe club de l'inter région Sud Ouest dont les coureurs ont obtenu le meilleur résultat au cours d'une compétition pédestre se déroulant sous forme de relais et organisée à cet effet.

1.2 Le Championnat du Sud Ouest des clubs est composé d'équipes club alignant 5 coureurs.
Les clubs peuvent engager autant d'équipes qu'ils le souhaitent. Une seule équipe du Club est récompensée.

1.3 Composition des équipes.

Tous les panachages d'âges et de sexes sont autorisés sous réserve que l'équipe comprenne :

au moins une féminine

au moins un vétéran

au moins un jeune (D18/H18 et moins)

Un coureur ne peut faire partie que d'une seule catégorie, que d'une seule équipe et ne peut courir qu'une seule fois. L'ordre des relayeurs doit être respecté.

1.4 L'ordre des parcours est le suivant :

Parcours

Distance approximative

Temps du vainqueur

1	4 km	25 mn
2	6 km	35 mn
3	4 km	25 mn
4	2 km	15 mn
5	4 km	25 mn

Temps total de la meilleure équipe : environ 140 mn

1.5 Le club vainqueur est déclaré Champion du Sud Ouest des clubs.

1.6 Les trois premières équipes au minimum sont récompensées.

1.7 Les inscriptions des équipes doivent être faites 15 jours à l'avance de la manifestation. Des modifications sont recevables jusqu'à la veille du championnat et jusqu'à une heure avant le départ des premiers relayeurs dans le cas d'une maladie ou d'une blessure constatée par un médecin, ou la présentation d'une attestation de l'employeur.

1.8 Il est conseillé que les membres d'une équipe portent une tenue identique club. Le port du dossard est obligatoire.

1.9 Les variations et les combinaisons des parcours relais sont conformes au règlement FFCO.

1.10 Le départ des derniers relayeurs en attente trop longue doit être prévu. Il a lieu après l'arrivée des 3 premières équipes ou au minimum 10 minutes après le passage du dernier relayeur de la 5^o équipe.

2 Challenge du Sud Ouest des clubs.

2.1 Le challenge du Sud Ouest des clubs est destiné à faire concourir, entre-elles, des équipes clubs (qui ne peuvent pas s'aligner sur le Championnat du Sud Ouest des clubs) quelles que soient leurs compositions. Le challenge se déroule en même temps et sous la même forme que le Championnat du Sud Ouest des clubs.

2.2 Le challenge du Sud Ouest des clubs se court avec des équipes de 3 coureurs.

2.3 Composition des équipes :

Tous les panachages d'âges et de sexes sont autorisés.

Les équipes peuvent être composées simplement d'hommes, de dames, de jeunes (junior et moins, hommes et dames confondues), ou peuvent être mixte.

Pour les plus jeunes, minimes et benjamins, les clubs s'entendent pour faire des équipes de 2 coureurs. Ils formeront la catégorie « Très jeunes ».

Un coureur ne peut faire partie que d'une seule équipe. Il n'y a pas de limitation de catégorie.

2.4 L'ordre des parcours est le suivant :

Pour les équipes Hommes, Dames, Jeunes ou mixte :

Parcours	Distance	Temps du vainqueur
1	4 km	25 mn
2	6 km	35 mn
3	2 km	15 mn

Temps total de l'équipe vainqueur 75 mn environ.

Pour les jeunes (D12/D14/H12/14) :

Parcours	Distance	Temps du vainqueur
----------	----------	--------------------

1	2 Km	20 mn
2	2 Km	20 mn

Les combinaisons seront simples et les parcours adaptés aux plus jeunes pour éviter trop de pm

2.5 Le départ des premiers relayeurs peut être donné 20 minutes après le départ du Championnat du Sud Ouest des clubs. Le port du dossard est obligatoire.

Le départ des très jeunes peut être différé pour éviter la bousculade pour ces jeunes.

Mais il est indispensable de respecter l'esprit et la forme « Relais ».

2.6 La première équipe de chaque catégorie (homme, dame etc....) au minimum est récompensée par la structure organisatrice. Il n'y a pas de titre.

2.7 Les inscriptions sont à l'identique du Championnat du Sud Ouest des clubs (1.7).

2.8 Les variations et les combinaisons des parcours relais sont identiques au règlement FFCO.

2.9 Le départ des relayeurs en attente trop longue doit être prévu. Il a lieu au maximum en même temps que les derniers relayeurs du Championnat.

COMPLEMENT AU REGLEMENT SPORTIF AQUITAIN

Les fonctions sur les courses :

- **Le Contrôleur des Circuits (CCR) :**
 - Il est chargé de valider les choix techniques des zones de départ et d'arrivée de la compétition ;
 - Il valide la qualité de la carte, son ancienneté et son exactitude ;
 - Il conseille le traceur et valide les circuits théoriques ;
 - Il vérifie l'exactitude des définitions et des emplacements de tous les postes sur le terrain;
 - Il autorise le tirage des cartes équipées des circuits ;
 - Il vérifie la conformité des cartes qui seront remises aux coureurs ;
 - Il rend compte à l'arbitre de la fin de mise en place des boîtiers pour autoriser le premier départ.

- **Le Délégué Régional (DR):**

- Il est le conseiller permanent de l'organisateur depuis le dépôt du dossier ;
- Il veille à l'obtention de toutes les autorisations ;
- Il veille au respect du cahier des charges, établi par la FFCO ou la version régionale
- Il rend compte à l'arbitre * des difficultés qui pourraient avoir un impact sur le bon déroulement de l'épreuve ;
- Il rend compte à l'organisme responsable des difficultés pouvant mettre en jeu la faisabilité de l'épreuve ;
- Le jour de la course, il est en relation avec l'arbitre * pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.
- (*) sauf si cumul (AR et DR)

- **L'Arbitre (AR) :**

- Il n'intervient directement que le jour de la course ; en amont il reçoit le compte rendu des autres acteurs ;
- Il veille au respect des règlements de la course ;
- Il valide la course comptant pour le CN auprès de la FFCO en communiquant le fichier de la course
- Il règle les litiges constatés ou signalés ;
- Il reçoit les réclamations écrites ;
- Il peut s'entourer du conseil de 2 autres experts sur place avant de prendre sa décision ;
- Sa décision ne pourra être contestée que devant la commission d'arbitrage régionale;
- Il possède avec lui le RS FFCO, le mémento du corps arbitral, le RS AQ et le mémento AQ.

Les fonctions de DR et AR sont cumulées sur les courses du Groupe Régional

Directives :

Pour éviter des problèmes, il est souhaitable que les définitions soient imprimées sur les cartes ; cette disposition n'empêche pas la distribution de définitions volantes, mais ce sont celles sur la carte qui feront foi.

Le coureur est seul responsable de sa prise de carte ; il doit s'assurer qu'elle correspond bien au parcours qu'il doit faire. Pour cela il doit pouvoir lire très distinctement sur la carte le nom du circuit et, en plus, sur les Championnats, l'intitulé des catégories affectées à ce circuit.

L'organisateur doit fournir les moyens pour que la carte survive aux intempéries (plastique ou papier et encres résistants).

L'organisateur est gestionnaire des heures de départ, en particulier pour ce qui concerne des retardataires sur des courses avec départ à heure fixée.

QUELQUES CAS CONCRETS D'ARBITRAGE

TOUTES COURSES

CAS DE FIGURE	REPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Erreur dans le contenu de la définition	Priorité de la carte sur la définition donc pas d'annulation
Impression de cartes différentes entre les concurrents	Si vraiment l'impression est telle que la carte est rendue difficilement lisible – annulation classement, dans les autres cas RAS
Circuit mal imprimé masquant des éléments importants) Il est obligatoire de ne pas masquer les éléments essentiels à l'orientation (transparence ou découpage)	Non respect du cahier des charges Il s'agit là d'une exigence de transparence ou de découpage des cercles RAS si les coureurs sont dans les mêmes

	conditions
Erreur dans l'attribution des circuits aux catégories	Classer sur le circuit sur lequel les coureurs ont couru
Mauvaise carte trouvée dans une caisse de ladite catégorie du coureur	RAS le coureur doit vérifier sa catégorie sur la carte. (D'où la nécessité de les mettre obligatoirement sur celle-ci)
Mauvaise définition trouvée dans la boîte de ladite catégorie du coureur	Idem
Poste mal placé	Annulation du ou des classements concernés, après constat et analyse
Poste disparu en début de course	Faire remettre un poste rapidement Juger au cas par cas
Poste disparu en cours de course	Annulation du ou des classements concernés
Non licencié à la date de clôture des inscriptions, mais licencié entre cette date et la compétition	Doit être refusé par l'arbitre lors du contrôle de la liste départ en amont de la compétition.
Non licencié au jour de l'épreuve mais accepté par l'organisateur	Doit être refusé par l'arbitre
Erreur de prise de carte par le coureur	RAS – aucun recours possible pour le coureur
Non suivi d'un parcours obligatoire constaté par officiels	Disqualification
Non passage à la balise départ constaté	Disqualification
Tricherie avérée constatée par officiels	Disqualification + Rapport
Non respect des zones interdites (propriétés culture...) constaté par un officiel	Disqualification + Rapport
Le coureur effectue la course à la place d'un autre coureur	Disqualification des 2 coureurs concernés – Conseil discipline
PM dû à une erreur de poinçonnage de poste par le coureur	Le coureur est « Non classé »
PM dû à un poinçonnage trop rapide	Le coureur est « Non classé »
Le concurrent est certain de son passage au poste malgré un « PM » identifié	Faire systématiquement relire son doigt Si vraiment le coureur insiste pousser l'investigation un peu plus loin. Quelques cas de figure ont montré qu'il faut parfois changer la station « maître » et relancer le logiciel (ce contrôle et toutes les relectures tardives se font toujours en présence de l'arbitre)
Coureur repartant dans l'espace course après franchissement et pointage de la ligne d'arrivée (éventuellement pour corriger une erreur ou un oubli)	Disqualification
Boîtiers Sport Ident comportant des indications pouvant tromper le coureur (N° autre que celui du poste)	Les inscriptions sur la station Sport Ident ne sont pas les éléments officiels donc RAS et coureur « Non classé »
Présence de spectateur ou coureur ou spectateur/coureur en zone interdite	Faire la police dans un premier temps. En cas de non respect disqualification du coureur

COMPLEMENT POUR LE RELAIS

Échange ou non respect dans la composition des équipes sans signalement à l'organisateur	Disqualification et rétrogradation de l'équipe en division inférieure pour le CFC et disqualification sur les autres relais
Échange ou non respect dans la composition des équipes après signalement à l'organisateur,	Disqualification et rétrogradation de l'équipe en division inférieure pour le CFC

sans pouvoir le justifier (certificat médical ou attestation)	
Erreur de prise de carte d'un équipier	Non classement de l'équipe ayant fait l'erreur Prévoir toujours un jeu de carte « de secours » pour rattraper l'erreur en cours de course

COMPLEMENT POUR LE VTT

CAS DE FIGURE	REPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Non respect des règles de circulation (VTT) Constaté par officiel	Disqualification
Non respect des interdictions de rouler en forêt constaté par officiel	Disqualification
Le coureur se sépare de son vélo pour poinçonner	Disqualification
Non port du casque en cours de course	Disqualification

Tarifs 2011 des courses en Aquitaine

Catégorie	20 et +			18 à 14			12 et -			Jalonné	Famille (1)
	droit inscrip.	Taxe FFCO	Taxe LACO	droit inscrip.	Taxe FFCO	Taxe LACO	droit inscrip.	Taxe FFCO	Taxe LACO	Total à payer	Total à payer
Régionale pédestre	5	1*		3,5	1*		2,5	1*		1	
Championnat Sprint	4	1		3	1		2	1			
Championnat MD	5	1		3,5	1		2,5	1		1	

Championnat OP	4	1		4	1		3	1			
Championnat LD	6	1	1,5	4	1	1,5	3	1		2	
Interrégionale	6	1	1,5	4	1	1,5	3	1		1	
Championnat IR	6	1	1,5	4	1	1,5	3	1		2	
R.ou Cpt CO à VTT	5	1*		5	1*		3	1*			
Relais	4			4			3			1	
Course à étapes	libre			libre			libre			libre	
Sprint	2	1*		2	1*		2	1*			

* Redevance à payer à la FFCO, si course inscrite au Classement National

(1) Famille : minimum 3 personnes, maxi 4 personnes.

NOTA : A tous ces tarifs et quelque soit le type de course, il faut ajouter au titre du pass'orientation :

2,75 euros pour une inscription individuelle

7,50 euros pour une inscription famille

Le tarif d'une course est calculé selon qu'elle est inscrite au CN ou non. Il comprend le droit d'inscription et les redevances.

Exemple : Le tarif du Championnat de Ligue LD (CN obligatoire) est pour les catégories 20 et + : 6 (Org.)+1 (CN)+1,5 (redevance LACO) soit 8,5.

Le tarif de la régionale (sans CN) est pour les catégories 20 et + : 5 (il n'y a pas de redevance).

DOSSIER COMPTE RENDU DE COURSE

Préambule

L'organisation d'une compétition, inscrite au calendrier, quel que soit le niveau (régional ou national) ou le type (pédestre, O.VTT, Rand'Orientation, Raid) engendre un travail administratif avant et après la course.

La composition du dossier à fournir pour les compétitions nationales ou internationales peut être téléchargée sur le site de la FFCO : www.ffco.asso.fr rubrique documentation (vie des Clubs).

Pour l'organisation de courses du Groupe Régional (voir RS FFCO) la composition du dossier à fournir, dans les 15 jours qui suivent, figure ci-dessous :

- Un exemplaire de l'Invitation
- La liste des Organiseurs avec leur club d'appartenance
- Une carte tous postes
- Un exemplaire de chaque circuit
- Les Résultats par circuit
- Le Budget Définitif en cas d'attribution d'une subvention de la Ligue ou du Conseil Régional
- Un exemplaire du Compte Rendu du Contrôleur des Circuits
- Un exemplaire du Compte Rendu du Délégué Régional
- Un exemplaire du Compte Rendu de l'Arbitre
- Un Listing papier des Pass'Orientation délivrés, daté et signé par l'organisateur.
- Le Listing informatique, sous format Excel, des Pass'Orientation délivrés (modèle à télécharger sur le site de la FFCO)
- Les articles de Presse

Fait à Bordeaux le 08 janvier 2011.

Le responsable de la Commission Technique : signé Michel PARZYCH

Pour le Comité Directeur, la Ligue Aquitaine de C.O : signé

**Ce présent règlement est adopté par le Comité Directeur du 15 janvier 2011.
Il est appliqué à compter du 16 janvier 2011**